

Ça s'est passé un 20 novembre : 1989. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant fêtera demain ses 20 ans.

C'est l'occasion de découvrir [deux sites ressources](#) :

<http://www.droitsenfant.com/> voir en particulier : http://www.droitsenfant.com/sommaire_textes.htm

<http://www.dei-france.org/> Voir notamment la «lettre au Président de la République» et le plaidoyer pour un renforcement du rôle du défenseur des enfants, plutôt que sa suppression.

[Le Haut Conseil de l'éducation a remis, mardi 17 novembre, son rapport sur l'enseignement professionnel .](#)

« L'histoire et la culture de notre société sont largement responsables de la mauvaise image de l'enseignement professionnel. L'excellence scolaire, privilégiant l'abstraction, est à l'origine d'une hiérarchie rigide des voies de formation ; l'orientation vers la voie professionnelle est trop souvent imposée aux élèves ; de nombreux métiers auxquels cette voie prépare sont mal considérés dans l'opinion. Tout concourt à faire de l'enseignement professionnel le mal-aimé du système éducatif français.

Pourtant, c'est à lui qu'on demande de prendre en charge tous ceux à qui l'école n'est pas parvenue à donner les bases indispensables pour avoir les meilleures chances de réussir dans la vie. »

Je conseille particulièrement la lecture du chapitre [«des publics vulnérables»](#).

Extrait : «trois années après la fin de la formation initiale, les taux de chômage sont respectivement de 33 % pour les non-diplômés, 15 % pour les diplômés du secondaire et 7 % pour les diplômés du supérieur. Et le taux de chômage des non-diplômés augmente d'année en année.»

A lire aussi la critique précise et très sévère des modes d'orientation en fin de collège et les propositions de réforme du secteur (notamment un accès généralisé à une seconde professionnelle avec un trimestre d'orientation soit vers un CAP, soit vers un Bac Professionnel.

[http://www.hce.education.fr/index.php?](http://www.hce.education.fr/index.php?p=6&art_id=12&args=Y29tcF9pZD0xNCZhY3Rpb249dmllld0RldGFpbCZpZD01JmlzTGZFzdD0xfA%3D%3D)

[p=6&art_id=12&args=Y29tcF9pZD0xNCZhY3Rpb249dmllld0RldGFpbCZpZD01JmlzTGZFzdD0xfA%3D%3D](http://www.hce.education.fr/index.php?p=6&art_id=12&args=Y29tcF9pZD0xNCZhY3Rpb249dmllld0RldGFpbCZpZD01JmlzTGZFzdD0xfA%3D%3D)

[Lemonde.fr : Les avocats français contestent la légalité des procédures de la garde à vue](#)

Pour la troisième fois en quelques mois, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) remet en cause le mode de fonctionnement de la justice française. Il s'agit cette fois des gardes à vue, une pratique qui a touché, en 2008, plus de 550 000 personnes

<http://lemonde.fr/societe/article/2009/11/18/les-avocats-contestent-la-legalite->

de-la-garde-a-vue_1268742_3224.html

"Le harcèlement, c'est notre affaire à tous", une série d'interviews vidéos de Marie Pezé à propos de son livre : "ils n'en mourraient pas tous, mais tous étaient frappés."

Marie Pezé est psychanalyste et psychosomaticienne. En 1997, elle crée à l'hôpital de Nanterre la première consultation "souffrance au travail". En trois interviews vidéo, cette femme dont on a découvert les exceptionnelles qualités d'écoute et d'empathie dans le film "La Mise à mort du travail" (suite et fin ce soir sur France 3) rend compte de l'évolution des pathologies liées au travail depuis une décennie. C'est limpide et sans concession.

<http://television.telerama.fr/television/nous-sommes-tous-les-rouages-de-cette-maltraitance.48852.php>

Sur medecine.tv, un interview vidéo (en 7 parties) de Marie Pezé reprenant et complétant les vidéos précédentes.

<http://medecine.tv/video.marie-peze.psychanalyste.ils-ne-mourraient-pas-tous-mais-tous-etaient-frappes.nx080929093716160.html>

La fessée bientôt interdite ?

La députée UMP Edwige Antier va déposer une proposition de loi visant à interdire les châtiments corporels, dont la fessée, a-t-elle annoncé dimanche dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France*. "Plus on lève la main sur un enfant, plus il devient agressif", a-t-elle déclaré au quotidien en rappelant qu'en 2008, le Conseil de l'Europe a appelé ses États membres à interdire la fessée et que 18 États "l'ont déjà fait". "On ne peut plus laisser entendre que ce n'est pas grave ou, même pire, que ça a une vertu éducative alors que c'est exactement le contraire", selon l'élue de Paris, par ailleurs pédiatre.

<http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2009-11-15/debat-la-fessee-pourrait-etre-bientot-interdite/920/0/395268>

ASH : La recrudescence des mineurs isolés étrangers dans la capitale fait débat

Avec quelque 450 admissions prévues au total en 2009 à l'aide sociale à l'enfance de Paris, le nombre de mineurs isolés étrangers pris en charge cette année pourrait avoir plus que doublé par rapport à 2007, selon des chiffres communiqués par l'ASE ce jeudi 19 novembre, au cours d'un colloque sur les mesures de protection dont ils bénéficient ou devraient bénéficier, organisé à l'Hôtel de Ville à l'occasion des 20 ans de la CIDE.

ASH : Le comité de suivi de la loi DALO veut des réquisitions de logements

Deux semaines après la publication de son quatrième rapport annuel et constatant l'aggravation de la situation des mal logés, le comité de suivi de la mise en œuvre de la loi instituant le droit au logement opposable (DALO) a décidé de préciser ses préconisations en évoquant notamment les réquisitions.

<http://www.ash.tm.fr/>